AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Liquidités et équivalents de liquidités

SONEDE International

Siège social : Caulisée Saula Esc B-3^{ème} étage El Manar II Tunis

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Walid ESSEBTI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024				
			(TND)	
ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023	
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 764	8 764	
Moins : Amortissements		8 536	7 959	
	1	227	804	
Immobilisations corporelles		274 796	273 990	
Moins: Amortissements		228 414	185 163	
	2	46 382	88 828	
Immobilisations financières		661 804	661 804	
Moins: Dépréciation		67 889	2 199	
	3	593 915	659 605	
Total des Actifs Immobilisés		640 524	749 237	
Autres Actifs non courants			-	
Total des Actifs non courants		640 524	749 237	
ACTIFS COURANTS				
Stocks				
Moins : Dépréciation				
		-	-	
Clients et comptes rattachés		2 526 848	2 104 386	
Moins: Provisions		1 324 877	1 352 010	
	4	1 201 971	752 376	
Compte de régularisation et autres actifs courants		4 879 344	4 710 109	
Moins: Provisions		58 208	58 208	
	5	4 821 136	4 651 901	
Placements et autres actifs financiers	6	1 000 000	800 000	

733 716

850 591

Total des Actifs courants	7 756 823	7 054 869
Total des Actifs	8 397 348	7 804 106

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

		_	(TND)
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
_			
Capitaux propres			
Conital assist		2 716 000	2 716 000
Capital social		2 /10 000	2 /10 000
Capital souscrit - non appelé		-	-
•			
Réserves Légales		167 308	141 233
Autres capitaux propres			
Résultats reportés		278 145	411 818
resultation reported		270113	111 010
Total des capitaux propres avant Résultat			
de l'exercice		3 161 453	3 269 050
		207.026	100 (00
Résultat de l'exercice		387 926	109 682
Total des capitaux propres avant affectation	8	3 549 379	3 378 733
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		19 307	19 307
Emprunts bancaires			
Total des passifs non courants		19 307	19 307
Passifs courants			
Forming over at commutes water 1.45	0	0 (45	0 (15
Fournisseurs et comptes rattachés	9	8 645	8 645
Autres passifs courants	10	4 820 015	4 397 420
		1 1 1 1 1	
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-

Total des passifs courants	4 828 661	4 406 065
Total des passifs	4 847 968	4 425 373
Total des capitaux propres et des passifs	8 397 348	7 804 106

ETAT DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2024

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus	11	2 789 147	1 757 475
Autres produits		27 133	7 370
Marge Brute		2 816 280	1 764 845
Variation des stocks			
Achats	12	391 611	184 500
Charges de personnel	13	290 219	212 677
Dotations aux amortissements et provisions	14	109 518	43 500
Autres charges d'exploitation	15	1 536 216	1 165 297
Résultat d'exploitation		488 715	158 869
Charges financières nettes	16	10 929	64 513
Produits financiers	17	13 280	62 090
Autres produits ordinaires	18	18 186	
Autres pertes ordinaires		3 486	3 947
Produits de placements		99 966	60 103
Résultats des activités ordinaires avant impôts		605 732	212 603
Impôt sur les bénéfices		217 806	102 920
Résultat des activités ordinaires après impôts		387 926	109 682
Eléments extraordinaires			
Résultat net de l'exercice		387 926	109 682
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat de l'exercice après modification comptable		387 926	109 682

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2024

	_	TND
LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	_	_
Résultat net de l'exercice	387 926	109 682
Dotations aux amortissements et aux prov.	109 518	43 500
Reprise sur provision	-27 133	-7 370
Variation:		
Clients	-422 461	-25 563
Stocks		
Autres créances	-169 235	-242 738
Placements	-200 000	-800 000
Fournisseurs et autres dettes	422 595	-24 330
Plus valus sur cession d'immobilisation		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	101 210	-946 818
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant des investissements gros entretiens		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-806	-5 784
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		
Décaissements provenant de l'octroi des prêts		
Encaissements provenant des cession d'immobilisations financières		
Flux liés aux réserves du fonds social		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-806	-5 784
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	710 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts		
Dividendes et autres distributions payées	-217 280	-371 600
Dividendes et autres distributions reçues		
Dividendes versés		
Encaissements / Décaissements pour acquisition SICAV		
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-217 280	338 400
Variation de la trésorerie	-116 876	-614 203
Trésorerie du début d'exercice	850 591	1 464 794
Trésorerie à la clôture de l'exercice	733 716	850 591

A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.

Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

Conformément aux statuts, la Société a, notamment pour objet :

- ✓ Réalisation des études
- ✓ Suivi et supervision de projets
- ✓ Assistance technique, institutionnelle et organisationnelle
- ✓ Gestion et exploitation d'ouvrages
- ✓ Formation

B/ PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE DE LA SOCIETE

La comptabilité de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » est élaborée par le Logiciel SAGE

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

Journal d'ouverture
Banque
Caisse
Achats
Ventes
Paie
Opérations diverses

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Grand livre
- Balance générale
- Etats financiers

C/ UNITE MONETAIRE

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

D/ EXERCICE SOCIAL

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

E/IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA

Les taux d'amortissement pratiqués par la Société sont ceux prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008, et en conformité avec l'exercice précédent.

-	Tx Amt
Logiciels	33%
Equipement de bureau	20%
Matériel Informatique	33%
Matériel de transport	20%
Installations et agencements	10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1: Immobilisations incorporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2024 est de 8.764 DT, amortie à hauteur de 8.536 DT.

NOTE 2: Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2024 est de 274.796DT, amortie à hauteur de 228.414 DT.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2024										
DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2023	Reclas. Et Acquisition 2024	Cession 2024	Valeur Brute au 31/12/2024	Tx Amt	Cumul Amt au 31/12/2023	Dotation aux Amt 31/12/2024	Régul Amt CAC en 2024	Cumul Amt au 31/12/2024	VCN au 31/12/2024
Site WEB	3 480			3 480	33%	3 358	122		3 480	0,000
Logiciels	5 284			5 284	33%	4 601	455		5 056	227
Equipements de bureaux	18 395	806		19 201	20%	12 590	1 608		14 198	5 003
Matériel Informatique	49 321			49 321	33%	27 481	3 423		30 904	18 417
Matériel de transport	179 026			179 026	20%	139 962	35 805		175 767	3 259
Installations et Agencements	27 249			27 249	10%	5 131	2 416		7 546	19 702
TOTAL	282 754	806	0	283 560		193 122	43 828	0	236 951	46 609

NOTE 3 : Immobilisations financières

La valeur nette au 31/12/2024 est de 593.915 DT

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Dépot et cautionnements	2 700	2 700
Participation au capital de SOGES (Sénégal)	2 199	2 199
Titres de participation SBA	656 905	656 905
Total brut	661 804	661 804
Provision sur participation SBA	65 690	0
Provision sur participation SOGES	2 199	2 199
TOTAL	593 915	659 605

NOTE 4 : Clients et comptes rattachés

La valeur nette au 31/12/2024 est de 1 201 971 DT

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
SOGES/MSA	19 685	19 685
AWMC	-	28 818
OMMP	324	324
STE	1 090 657	1 090 657
STE AVENANT	206 565	206 565
SNDE MAURITANIE	143 054	143 054
SCET Tunisie	210 473	18 320
THE REGIONAL ENV CENTER	7 969	7 969
ESTMALI	-	114 606
BEST ENGINEERING SOUSSE	-	3 956
ONAED	248 449	368 965
STE BENIN	243 790	101 469
SBA DES EAUX BENIN	232 772	-
VA TECH WABAGL LTD	13 321	-
EST TUNISIE	6 637	-
AEC KUWAIT	103 152	-
BRUT	2 526 848	2 104 386
Provisions Clients (TCHAD +MSA)	1 316 908	1 316 908
Provisions Clients (AWMC)	-	27 133
Provisions Clients (REC)	7 969	7 969
Total provisions	1 324 877	1 352 010
TOTAL	1 201 971	752 376

NOTE 5 : Compte de régularisation et autres actifs courants

La valeur nette au 31/12/2024 est 4.821.136 DT détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Fournisseurs Avances et acomptes	5 544	5 544
Crédit TVA	72 420	50 484
Acompte provisionnel payé	46 371	83 535
Retenue à la source sur placements	13 216	0
Retenue à la source clients	735	735
Associés - opérations sur le capital	0	100 000
Sous Total	138 286	240 298
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	4 389	4 765
Projet AQUAKNIGHT exercice 2015	17 638	17 638
Projet AQUAKNIGHT exercice 2014	69 436	69 436
Projet AQUAKNIGHT exercice 2013 et ant	150 228	150 228
Projet REC	47 351	47 351
Produits à recevoir	760 006	494 992
OSEF Débiteurs Divers Action Urgente	2 807 553	2 807 553
OSEF Débiteurs Divers Avenant Action Urgente	843 623	843 623
Contribution SONEDE mutuelle	1 943	227
Charges constatées d'avance	10 588	7 693
Avance personnel	2 000	0
Débiteurs divers	26 304	26 304
Sous Total	4 741 059	4 469 811
Autres provisions	10 857	10 857
Provision sur projet REC	47 351	47 351
Total provisions	58 208	58 208
TOTAL	4 821 136	4 651 901

NOTE 6 : Placements et autres actifs financiers

La valeur de cette rubrique au 31/12/2024 est de 1 000 000 DT

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Placement STB	1 000 000	800 000
TOTAL	1 000 000	800 000

NOTE 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail de cette rubrique au 31/12/2024 est le suivant :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
STB DINAR	103 656	262 538
STB EURO	401 026	170 469
STB DOLLARS	225 417	407 907
STB DINAR REC	-	1 314
STB AUGMENTATION DU CAPITAL	2	5 969
CAISSE	3 616	2 394
TOTAL	733 716	850 591

NOTE 8 : Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES						_
	Capital	Réserves Légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total	Dividendes
Solde au 31/12/2023	2 716 000	141 233	411 818	109 682	3 378 733	371 600
Réserves Légales						
Affectation du résultat selon AGO	-	26 075	- 133 673	- 109 682	- 217 280	217 280
Libération de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	387 926	387 926	-
Solde au 31/12/2024	2 716 000	167 308	278 145	387 926	3 549 379	217 280

NOTE 9 : Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur de cette rubrique au 31/12/2024 est de 8.645DT, et détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Fournisseurs RG PROJET REC	8 645	8 645
TOTAL	8 645	8 645

NOTE 10 : Autres passifs courants

La valeur de cette rubrique au 31/12/2024 est 4 820 015 DT, et détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Dettes provisionnées pour congés payés	15 666	5 594
Etat organismes sociaux (note 10-1)	269 039	143 375
Prime d'expatriation	324 853	176 577
Autres (CAP, Débiteurs et créditeurs divers)(note 10-2)	4 210 457	4 071 874
TOTAL	4 820 015	4 397 420

Note 10-1

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Receveur des finances	10 491	10 491
Impôt à payer	199 328	81 815
CSS à payer	35 996	38 665
Sous Total	245 815	130 971
CNRPS	5 953	5 281
Prévoyance	3 245	1 176
Capital décés	281	253
CNAM	4 058	1 050
CNSS	9 687	4 644
Sous Total	23 224	12 404
Total 3	269 039	143 375

<u>Note 10-2</u>

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Charges à payer	94 495	55 716
Actionnaires compte de dividendes	39 004	37 206
Créditeurs Divers	2 199	2 199
OSEF Créditeurs divers Action Urgente	2 807 553	2 807 553
OSEF Créditeurs divers Avenant Action Urgente	843 623	843 623
PROJET AQUANIGHT EX 2016	7 193	7 193
PROJET AQUANIGHT DEPENSE NON PAYEE	66 868	66 868
PROJET AQUANIGHT EX 2012	152 384	152 384
Compte d'attente	1 377	1 377
Autres prestataires de services	195 760	97 754
Total 4	4 210 457	4 071 874

NOTE 11 : Revenus:

Le détail de cette rubrique au 31/12/2024 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
CA export	2 789 147	1 757 475
DJIBOUTI	134 692	349 703
BENIN	1 793 120	1 129 871
MALI	185 959	274 560
GUINEE	261 346	-
BEST ENG	-	3 340
SPEN	23 659	-
UNION DES COMORES	168 064	-
LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPEMENT	67 798	-
VA TECH WABAGL LTD	13 321	-
BUREAU DES ETUDES ET DE FORMATION IRSHED	14 956	-
EST	6 637	-
FORUM	119 595	
Total	2 789 147	1 757 475

NOTE 12: Achats

La valeur de cette rubrique est de 391.611 DT, au 31/12/2024, détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Achat carburant	15 968	17 327
Achat fournitures	1 049	2 609
Eau électricité	4 095	1 648
Autres achats	1 429	1 203
Sous Total 1	22 540	22 786
Factures SONEDE	173 753	128 315
Achats de prestations de services	195 318	33 399
Sous Total 2	369 071	161 714
Total	391 611	184 500

NOTE 13: Charges de personnel

Le solde de ce compte est détaillé comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Rémunération détachés longue durée	125 053	99 663
Salaires autres que les détachés LD	109 297	63 655
Provisions congés payés	10 072	-2 689
Salaire sivp	0	9 503
Charges patronales	45 797	42 545
Total	290 219	212 677

NOTE 14: Dotations aux amortissements et provisions

Le solde de ce compte est détaillé comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Dotations aux Amortissements des immobilisations incorporelles	577	1 155
Dotations aux Amortissements des immobilisations corporelles	43 251	42 345
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de Participations	65 690	0
Total	109 518	43 500

NOTE 15: Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Locations	23 093	24 716
Entretien et réparation	3 595	8 513
Primes assurance	5 730	5 796
Services extérieurs divers	400	753
Total des Services extérieurs	32 818	39 778
Prime du personnel extérieur détaché permanent (note 16-1)	48 471	46 902
Personnel extérieur à l'entreprise	2 241	1 680
Personnel Détachés courtes durées	146 391	116 144
Honoraires	16 904	10 238
Jetons de présence	12 500	-
Prime d'expatriation et Perdium	678 343	518 428
Frais postaux	3 081	3 469
Publicités publications relations publiques	1 067	14 705
Services bancaires	2 782	4 555
Déplacements	193 086	100 842
Divers	4 388	
Total Autres services extérieurs	1 109 254	816 963
TCL	2 803	1 757
TIMBRES DE VOYAGE	420	1 080
Droits et taxes	34 540	20 657
Impôts Projet Bénin	356 382	285 062
Total Impôts, taxes	394 145	308 556
Total	1 536 216	1 165 297

Note 16-1

Détail Prime du personnel extérieur détaché permanent

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Abderraouf Nouicer	44 128	43 902
Hamdi Issaoui	4 343	3 000
Total	48 471	46 902

NOTE 16: Charges financières

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Pertes de change	7 373	62 175
Perte de change latente	3 556	2 338
Total	10 929	64 513

NOTE 17: Produits financiers

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Agios créditeurs	-2930	-2720
Gains de change	-4 308	-59 371
Gains de change latent	-6 042	-
Total	-13 280	-62 090

NOTE 18: Autres produits ordinaires

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Produits ordinaires	18 186	-
Total	18 186	-

NOTE 19 : Dividendes versés

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire les actionnaires ont décidé de procéder à une distribution de dividende pour un montant total de 217.280 DT.

NOTE 20 : VARIATION DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2024, la variation de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
STB DINAR	103 656	262 538
STB EURO	401 026	170 469
STB DOLLARS	225 417	407 907
STB DINAR REC	-	1 314
STB AUGMENTATION DU CAPITAL	2	5 969
CAISSE	3 616	2 394
TOTAL	733 716	850 591

NOTE 21 : Informations sur les parties liées

Au 31 Décembre 2024, les opérations réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
SONEDE	Prise en charge des frais du personnel (charges)	173 753DT

NOTE 22 : Décompte fiscal

DETERMINATION RESULTAT FISCAL 31-12-2024				
Résultat avant impôts	605 732,002			
REINTEGRATIONS				
Charges non déductibles Timbre de voyage Pénalité de retard Pertes de change latentes RS libératoire Provision non déductible CSS Reprise sur provision	420,000 3 485,960 3 556,460 356 382,251 65 690,000 32 670,854 27 133,100			
DEDUCTIONS	489 338,625			
Gains de change latents	6 042,174			
Résultat fiscal	1 089 028,453			
IS 20% CSS	217 805,691 32 670,854			

Schéma des soldes intermédiaire	rimé en dina

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2024	2023
Revenus et autres produits d'exploitation Production stockée	2 816 280	Déstockage				
Total	2 816 280	Total	0	Production	2 816 280	1 764 845
Production	2 816 280	Achats consommés Charges externes	391 611 1 536 216			
Total	2 816 280	Total	1 927 828	Valeur ajoutée brute	888 452	415 047
Valeur ajoutée brute	888 452	Charges de personnel	290 219			
Total	888 452	Total	290 219	Excédent brut d'exploitation	598 233	202 370
Excédent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits financiers Produits de placements	18 186 13 280	Autres charges ordinaires Autres pertes ordinaires Charges financières Dotation aux amortissements Impôt sur les bénéfices	3 486 10 929 109 518 217 806			
Total	729 665	Total	341 739	Résultat net de l'exercice	387 926	109 682

Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature

V41-41
Ventilation

Liste des Ventilation comptes de charges par nature	Montant	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Observations
Achat carburant	15 968			15 968		
Achat fournitures	1 049				1 049	
Eau électricité	4 095				4 095	
Autres achats	1 429				1 429	
FACTURES SONEDE	173 753	173 753				
Achats de prestations de services	195 318			195 318		
Rémunération détachés longue durée	125 053	125 053				
Salaires autres que les détachés LD	109 297			109 297		
Provisions congés payés	10 072			10 072		
Charges patronales	45 797	24 438		21 359		
Dotations aux Amortissements des immobilisations incorporelles	577			577		
Dotations aux Amortissements des immobilisations corporelles	43 251			43 251		
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de Participations	65 690	65 690				
Locations	23 093			23 093		
Entretien et réparation	3 595			3 595		
Primes assurance	5 730			5 730		
Services extérieurs divers	400			400		
Prime du personnel extérieur détaché permanent	48 471			48 471		
Personnel extérieur à l'entreprise	2 241			2 241		
Personnel Détachés courtes durées	146 391	146 391				
Honoraires	16 904			16 904		
Jetons de présence	12 500			12 500		
PERDIUM et prime d'expatriation	678 343	678 343				
Frais postaux	3 081			3 081		
Publicités publications relations publiques	1 067	1 067				
Services bancaires	2 782			2 782		

Ventilation

Liste des Ventilation comptes de charges par nature	Montant	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Observations
Déplacements	193 086		193 086			
Divers	4 388		4 388			
TCL	2 803			2 803		
TIMBRES DE VOYAGE	420		420			
Droits et taxes	34 540			34 540		
Impôts Projet Bénin	356 382	356 382				
Pertes de change	7 373	7 373				
Perte de change latente	3 556	3 556	_	_		·
Pénalité de retard	3 486		_	3 486		·
TOTAL	2 341 980	1 582 047	197 894	555 467	6 573	·

Note portant sur les règles de classement et les méthodes d'évaluation des placements

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement est qualifié de placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Un placement est qualifié de placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme

Un titre est coté lorsqu'il est inscrit à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ou un autre marché financier étranger.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Evaluation des placements à la fin de l'exercice

a) Pour les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme.

La valeur des placements à long terme est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

b) Pour les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins- values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus- values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de l'exercice. Le cas échéant, il doit également être tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

La valeur des placements à court terme est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature.

Etat détaillé des placements à long terme précisant pour la SOGES et SBA le coût d'acquisition, le pourcentage de détention, la provision constituée

Les immobilisations financières détenues par SONEDE INTERNATIONAL au 31/12/2024 sont détaillés dans le tableau suivant :

Immobilisations Financières	% de détention	Coût d'acquisition	Provision constituée	VNC
Participation au capital de SOGES (Sénégal)	5%	2 199	2 199	0
Titres de participation SBA	66%	656 905	65 691	591 215
Dépôt et Cautionnement		2 700	0	2 700
TOTAL		661 804	67 890	593 915

Etat des placements à court terme indiquant par catégories de placements de même nature

Les placements à court terme concernent des placements sous forme de SICAV :

Désignation	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 31/12/2023
Placement STB au taux de 10,09 %	1 000 000	800 000
TOTAL	1 000 000	800 000

Rapport Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires De SONEDE INTERNATIONAL

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «SONEDE INTERNATIONAL» joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 3.549.379 Dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 387.926 Dinars.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long

de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs immobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 Mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Elit Audit Walid ESSEBTI

Rapport Spécial

Mesdames et Messieurs les actionnaires De SONEDE INTERNATIONAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires.

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en :

Il est à signaler que l'exécution de la convention suivante, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024. Elle concerne :

1. SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Cette convention a été conclue le 7 janvier 2022 pour une période de trois ans à partir du 20 Novembre 2021 et reconduite aux mêmes conditions à partir du 20 Novembre 2024. Les charges du personnel détaché auprès de SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 173.753 Dinars hors taxes.

II- Conventions et opérations conclues durant l'exercice

Néant.

III- Rémunération des dirigeants

- Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :
- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation.
- Une voiture avec prise en charge de la SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien et un contingent mensuel d'essences SP. En plus, la société prend en charge les frais de téléphone mobile du Directeur Général.
- En 2024, les engagements envers les dirigeants de la société se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Président du conseil d'administration	Membres du conseil d'administration
Prime de gestion et de représentation	43 902	-	
Avantages en nature (Bons de carburant, frais de téléphone, et autres)	12 822	-	
Jetons de présence	-	2 500	8 750
Total	56 724	2 500	8750

Par ailleurs, en dehors de ces opérations, nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 12 Mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Elit Audit Walid ESSEBTI

Notes complémentaires : Projet d'Affermage au Benin

Suite à un appel d'offres international lancé par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural au Benin, SONEDE INTERNATIONAL a été déclarée attributaire en tant que chef de file avec un groupement composé avec deux autres sociétés (BUS et AGETUR SA) pour la réalisation d'un projet d'extension, de densification et d'affermage des réseaux dans 200 systèmes d'AEP en milieu rural. Le projet s'étale sur dix ans à partir de la date de signature du PV de prise en charge du service affermé le 1^{er} mars 2023.

Dans ce cadre, une société de droit Béninois a été créée entre les trois parties pour la réalisation du projet cité dénommée SBA des Eaux.

A. Objet de la société SBA des Eaux

La société SBA des Eaux est une société anonyme de droit béninois créée en Février 2022 et ayant pour objet notamment:

- L'exploitation des moyens de production, de transport et de distribution d'eau potable ;
- La gestion du service public de l'eau potable ;
- La réalisation des travaux d'entretien et de réparation de toute nature et de tous les biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau potable ;
- La réalisation des travaux de renouvellement des biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau potable ainsi que des travaux de densification des réseaux de distribution d'eau potable et des travaux de mise en conformité des ouvrages et équipements ;
- La réalisation de branchements particuliers et de bornes fontaines publiques ;
- L'achat, la vente, la location et la maintenance d'engins et de matériels nécessaires à la réalisation des travaux de mise en conformité, de renouvellement et de densification du réseau de distribution d'eau potable ;
- Les études techniques et les prestations de services relatives à la production, au transport et à la distribution d'eau potable.

Le capital social de la société SBA des Eaux est fixé à la somme de DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) de FRANCS CFA (soit l'équivalent d'environ 980.000 dinars tunisiens). Il est divisé en vingt mille (20.000) actions de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, toutes de même catégorie, numérotées de 1 à 20.000, souscrites entièrement et libérées du quart à la constitution.

Le capital est réparti comme suit :

- SONEDE INTERNATIONAL détient une participation de 656.905 dt soit 66% dans le capital de
- la société,
- BUS 17% dans le capital de la société,
- AGETUR SA 17% dans le capital de la société.

Par ailleurs, un pacte entre les trois sociétés a été signé le 21 Février 2022 prévoyant un transfert progressif des participations en vue d'équilibrer les pourcentages de détention du capital de la société SBA des Eaux en trois phases.

- Phase 1 : une période de deux ans à partir du commencement du contrat d'affermage,
- Phase 2 : une période de deux ans à partir de la fin de la première phase,
- Phase 3 : Jusqu'à la fin du contrat d'affermage.

Selon le pacte d'actionnaires signé, à la fin de la phase 2, le capital sera réparti comme suit :

- SONEDE INTERNATIONAL: 35%,
- BUS: : 35%,
- AGETUR SA: : **30%**.

Ainsi, SONEDE INTERNATIONAL considère que sa participation dans la société SBA des Eaux lui procure un contrôle qui est destiné à être temporaire. En conséquence, la consolidation de la filiale SBA des Eaux est exclue en vertu du paragraphe 11 de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés.

C- Provision sur titres de participation

Au cours des trois premières années d'activité, la société SBA des Eaux a enregistré des pertes cumulées dépassant son capital social et ce du fait du démarrage difficile d'exploitation des systèmes d'eau transférés par l'Agence National d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural au Benin.

De ce fait, il a été procédé à l'actualisation du modèle financier de la société SBA Des Eaux, qui a dégagé une dépréciation des cash flows futurs sur la période de 10 ans et ce à concurrence de 10% par rapport à la rentabilité dégagé dans le modèle financier initial présenté lors de la soumission au projet d'affermage au Benin.

	Ainsi, une provision pour dépréciation des titres de participations a été comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et des comptabilisées en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de comptabilisée en 2024 pour montant de 65.690 dt soit 10% de la valeur brute des titres de participation au capital et de cap					
la SBA des Eaux qui s'élève à 656.905 dt.						